

Besançon, le 15 mars 2020



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Jean-François CHANET

Recteur de l'académie de
Besançon,
Chancelier des universités

Recteur de la région
académique
Bourgogne-Franche-Comté

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Téléphone
03 81 65 49 59
Mél
Ce.cabinet
@ac-besancon.fr

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Nous vivons une période totalement inédite qui a conduit à la fin des regroupements d'élèves dans les écoles, les collèges et les lycées à partir de ce lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Je sais les difficultés que cette situation crée pour les familles. Beaucoup d'entre vous vont être conduits à télétravailler et à s'occuper de leurs enfants.

Pour assurer la continuité sanitaire dont notre pays a besoin, un service minimum d'accueil sera réalisé dans les écoles et les établissements scolaires pour les enfants des personnels soignants qui n'auraient pas d'autre solution de garde. Les élèves seront réunis par petits groupes n'excédant pas dix élèves. Nous invitons les parents concernés à se signaler auprès de l'école ou de l'établissement de leur(s) enfant(s).

J'invite toutes les familles à consulter régulièrement le site de l'académie (www.ac-besancon.fr) pour prendre connaissance des informations importantes ainsi que le site du ministère qui comporte une foire aux questions.

Soyez assurés que l'Éducation nationale est à vos côtés en cette période. Nous devons veiller ensemble à ce que chaque élève travaille. Les chefs d'établissement et les enseignants s'attacheront à maintenir régulièrement le contact avec vous pour accompagner votre enfant dans ses apprentissages et recueillir vos attentes.

Vos enfants vont pouvoir continuer à travailler grâce à des outils choisis par leur école, leur collège ou leur lycée :

- « Ma classe à la maison », plate-forme pédagogique préparée par le CNED, dont l'adresse URL de connexion vous sera adressée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement ;
- des classes virtuelles permettant un lien entre l'enseignant et sa classe ;
- les environnements numériques de travail (ENT), ECLAT BFC et ENOE ;
- les courriels et un lien téléphonique.

Si vous ne disposez pas de matériel informatique adapté ou de connexion internet, prévenez votre école ou votre établissement afin que les documents vous soient transmis sous format papier ou que l'on puisse, éventuellement, vous prêter du matériel.

La continuité du travail de votre enfant et ses progrès sont notre priorité afin qu'aucun élève ne soit laissé au bord du chemin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mon entier dévouement et de celui de toutes les forces de l'académie à la continuité du service public d'éducation

Le Recteur de région académique,
Recteur de l'académie de Besançon
Chancelier des Universités



Jean-François CHANET